

Coeur de Saintonge

# La collecte évolue !



+ de tri  
- de déchets

## + de tri – de déchets

En janvier 2023, notre territoire fera un grand pas en faveur de la réduction des déchets. Pour inciter au tri, les ordures ménagères seront collectées en bac une semaine sur deux comme dans de nombreux autres territoires.

### En 2023

#### POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES



Votre bac roulant sera collecté 1 fois toutes les 2 semaines.

Pour renforcer l'hygiène et la sécurité des agents, la collecte des ordures ménagères sera robotisée.

#### POUR LES EMBALLAGES



1 collecte chaque semaine.

Collectés dans un sac jaune de 80 litres avec liens coulissants (retrait en mairie).

#### POUR LES BIODÉCHETS



Chaque foyer pourra être équipé d'un composteur pour le tri des biodéchets.

## Pourquoi ?

### Pour réduire nos déchets

En triant 100% des emballages et en compostant ses biodéchets, une famille de 4 personnes produit entre 30 et 60 litres d'ordures ménagères tous les 15 jours.



### Pour réduire notre impact

sur le changement climatique et préserver les ressources en matières premières.

### Pour maîtriser les coûts

Le traitement des ordures ménagères non triées coûte dix fois plus cher que le recyclage.

Sans le tri, le coût serait **40%** plus élevé.

## Le Syndicat Mixte Cyclad

La CDC Coeur de Saintonge adhère au service public Cyclad qui organise la collecte, le traitement, le recyclage des déchets sur le territoire.

## Le Tri + facile



### EMBALLAGES



Briques alimentaires, plastiques rigides, plastiques souples, emballages en métal

À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



### BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, marc de café, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur



### VERRES



Bocaux, pots en verre, bouteilles en verre

À déposer dans la borne



### PAPIERS ET PETITS CARTONS



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent

À déposer dans la borne

## En pratique

Cet été un **marquage au sol** pour le positionnement précis du bac



A l'automne, des **réunions d'information** sur la nouvelle collecte

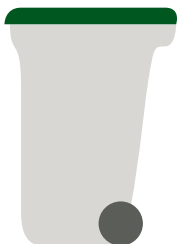
## Une distribution de composteur individuel

pour les foyers non équipés.  
Permanences en déchetterie de 9h à 12h le 6 juillet et 14 septembre à Plassay, le 8 juillet et le 23 septembre à Trizay.



Un nouveau **calendrier de collecte** en janvier 2023

## Et mon bac ?



Votre bac actuel n'a pas besoin d'être remplacé pour la collecte robotisée. Un marquage au sol pour un bon positionnement sur la chaussée sera effectuée. Un adhésif sera collé sur votre couvercle pour le présenter dans le bon sens à la collecte.

# Dés maintenant, je réduis mes déchets !

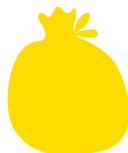
1

Je composte  
mes biodéchets



2

Je trie tous  
mes emballages



3

J'achète  
en vrac



4

Je mets  
un stop pub



## L'objectif est clair

## + de tri – d'incinération et d'enfouissement

Renseignements : Service Public Cyclad  
05 46 07 16 66 / [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)

**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE  
économie  
circulaire

**Carde Saintonge**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES